

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Jeudi 28 juin 2018

Réuni pour sa dernière séance ordinaire de l'année scolaire 2017-2018, le Conseil d'Établissement commence ses travaux à 18h00. Le secrétariat de séance est assuré par Monsieur Loïc PARIS, directeur des classes primaires et Monsieur Olivier BURLOTTE, représentant élu des parents d'élèves.

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer valablement (feuille d'émargement en **annexe n°1**). La présidente soumet le PV du CE précédent à l'approbation du conseil. Monsieur Etlicher, Conseiller consulaire, indique qu'aucune question concernant Saint Pétersbourg n'a été abordée lors de ce conseil alors que des notes à ce sujet apparaissent dans le PV. Le directeur des classes primaires de St Pétersbourg, M. Ledieu, lui répond que la mention faite à St Pétersbourg concerne les titres du conseil d'école préalable à la tenue du CE de février 2018. Madame le proviseur rappelle que les directeurs présentent habituellement les seuls titres des points abordés dans les conseils d'école et répondent aux éventuelles questions. Elle ajoute que les PV de toutes les instances peuvent être consultés au secrétariat. Suite à ces précisions, le PV du conseil d'établissement est soumis à l'approbation des membres du conseil et est approuvé sans demande de modification.

Seul un membre absent à cette séance s'abstient.

Votants : 18	Pour : 17	Abstention : 1
--------------	-----------	----------------

Après ajout des questions diverses, l'ordre du jour est modifié comme suit :

1. Bilan de l'année 2017/2018

- Pédagogie et résultats aux examens,
- Vie scolaire (AEL/CVL).

2. Bilan des instances ayant précédé ce C.E. (conseils des écoles, conseil du secondaire, CHSCT, commission de dialogue social et CVL).

3. Préparation de la rentrée 2018

- Effectifs, structure, offre pédagogique, mouvement des personnels, IMP, calendrier de rentrée des élèves, nouvelle classe de seconde et dernier cycle terminal du lycée avant le BAC 2021,
- Tableau des emplois 2018-2019,
- 6ème édition des jeux de l'EPS, à Moscou, du 27 au 31 mai 2019,
- Locaux : travaux et équipements (sur les trois sites y compris extension du site de Milioutinski),
- Règlement intérieur : actualisation et question de l'inscription obligatoire à la cantine au niveau 6ème.

4. Affaires financières :

- Budget rectificatif,
- Droits de scolarité (tarifs) 2018-2019,
- Création d'une caisse de solidarité et d'une commission de gestion des fonds,
- Délégation de signature au proviseur adjoint pour paiement des salaires d'août 2018.

5. Situation de l'école André Malraux à la rentrée 2018 (point qui sera présenté par le M. le COCAC).

6. Informations diverses.

Question diverse présentée par les représentants des parents :

- Question relative à la permanence des trois sites moscovites à la rentrée 2018.

Questions diverses présentées par les représentants des personnels :

- Pourquoi les conditions salariales de reprise du personnel local de l'école André Malraux n'ont pas été ni étudiées ni protégées par la Direction du Lycée avec le nouvel employeur lors de la procédure de transfert de l'école ?
- La Direction du Lycée, peut-elle aider le personnel local à revoir les nouvelles conditions du travail proposées qui sont défavorables pour nous ?

Questions diverses présentées par les conseillers consulaires :

- Possibilité de créer une ligne zébrée aux abords de l'IDF ?
- Possibilité, pour l'avenir, d'étudier un système de demi-pension plus proche de celui de l'école Américaine ?
- Possibilité de mettre en place des éléments visibles d'un souci de recyclage sur le plan pratique et pédagogique ?

Ainsi complété, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des présents (18 votants/18 pour).

1. Bilan de l'année 2017-2018

a. Pédagogie et résultats aux examens au 2nd degré :

Le proviseur adjoint souhaite présenter rapidement quelques exemples de projets ou actions qui illustrent le dynamisme pédagogique de l'établissement.

- La semaine des lycées français du Monde du 13 au 18 novembre a été un moment très fort pour la dynamique de l'établissement, la valorisation de son activité et des spécificités de l'enseignement français. Il remercie les parents pour l'organisation de la journée dédiée à l'orientation (Forum des Métiers).
- Tout le programme des séjours pédagogiques avec nuitées a été réalisé et a permis à de nombreux élèves de bénéficier d'une ouverture culturelle, scientifique et sportive de haut niveau et de qualité.
- Les enseignants des 4 langues étrangères enseignées au lycée ont proposé aux élèves de valider leur niveau par des certifications, grâce aux partenariats créés ces dernières années avec les Instituts Cervantes pour l'espagnol, Goethe pour l'allemand, et Pouchkine pour le russe. Pour l'anglais des formations sont proposées aux lycéens pour préparer le First Certificate pour les 2ndes et les TOEFL et IELTS pour les premières.

A la question de Monsieur Etlicher au sujet du nombre de certifications par langue, le proviseur adjoint indique que 33 élèves ont été certifiés en allemand, 47 en espagnol et 45 en russe.

- La section internationale russe est arrivée à maturité avec le premier examen national au niveau 3ème : le DNB avec mention internationale. Pour la rentrée prochaine, la SIR ouvrira au niveau 2nde.
- Les projets sportifs, la coopération éducative et les échanges avec des lycées français (Lakanal et Le Parc) permettent également à des élèves de vivre des expériences scolaires et personnelles très intéressantes et de confronter leurs acquis et certitudes à d'autres réalités. Le proviseur adjoint remercie M. Koriche, attaché de coopération éducative, pour son soutien dans les projets de coopération.

Le proviseur adjoint informe ensuite le conseil du déroulement des examens. Les épreuves orales de section internationale ont bien été appréhendées et intégrées par les enseignants et les élèves très bien préparés. Pour le baccalauréat, même remarque. Aucune difficulté n'est venue perturber la préparation des candidats et les conditions de passation. Il détaille ensuite le bilan du baccalauréat session 2018. Il souligne les très bons résultats obtenus par les élèves, tous admis dès le premier groupe d'épreuves, à l'exception d'un élève particulièrement absentéiste (210 demi-journées d'absence), sur les 51 candidats présentés par le lycée. On note aussi un nombre très important de mentions. Il rappelle que ces résultats, s'ils sont d'abord dus au travail des élèves, sont aussi le fruit du travail de proximité, d'encadrement des professeurs tout au long de la scolarité des élèves et plus particulièrement cette année.

Séries	Effectifs	Admis	% admis
ES	18	18	100%
L	7	7	100%
S	26	25	96,15%
TOTAUX	51	50	98,7%

Série	Admis	Mention TB	Mention B	Mention AB	Admis
ES	18	3 16,7%	6 33,3%	5 27,8%	4 22,2%
L	7	0 0%	1 14,2%	2 28,6%	4 57,2%
S	25	11 44%	5 20%	5 20%	4 16%
TOTAUX	50	14 28%	12 24%	12 24%	12 24%

Le bilan des affectations dans l'enseignement supérieur est ensuite donné :

On peut constater les tendances suivantes tendances à ce jour :

ES : 18 élèves

- 10 non-inscrits sur Parcoursup
- 5 renoncements à des propositions
- 3 licences (histoire, arts et lettres)

L : 7 élèves

- 4 non-inscrits sur Parcoursup
- 1 renoncement
- 1 licence de droit
- 1 mise à niveau hôtellerie

S : 26 élèves

- 1 non-inscrit sur Parcoursup
- 2 renoncements
- Orientation vers des PACES, formations d'ingénieurs et CPGE

b. certifications Delf Prim' et Cambridge YLE au premier degré

Madame Serra, directeur adjoint des classes primaires, présente ensuite les certifications au premier degré.

Dans le cadre de la semaine des langues du LFM, les certifications Delf Prim' et Cambridge YLE ont été proposées aux familles en partenariat avec des organismes extérieurs internationalement reconnus : l'Institut Français de Russie pour le Delf Prim et BKC international House of Moscou pour les Cambridge YLE.

CE2 : DELF Prim à l'Institut Français de Russie / Moscou

Le samedi 14 avril 2018, 20 élèves de niveau CE2, sur 21 inscrits, se sont rendus à l'école Phénix pour passer avec succès la certification en français de niveau A2 (un élève absent).

L'objectif est de doter les élèves étrangers d'un document attestant de la validation d'un niveau de Français, niveau A2, diplôme internationalement reconnu.

CM2 : Cambridge English Young Learners à l'International House BKC

Le mardi 10 avril 2018, 27 élèves de niveau CM2 ont passé les épreuves starters, movers et flyers, sur chacun des deux sites de l'école française (EIB et IDF).

L'objectif est de doter les élèves d'un document attestant de la validation d'un niveau d'anglais.

Une cérémonie de remise de diplômes a eu lieu le 22 juin, lors du « petit déjeuner CM2-sixième », pour les certifications Cambridge YLE et le 29 juin, à l'Institut français de Russie, pour les certifications Delf Prim'.

c. Vie scolaire

Madame Rey, conseillère principale d'éducation, présente ensuite les points relatifs à la vie scolaire dans l'établissement. Une des missions du lycée (qui fait l'objet de l'un des axes prioritaires d'action du Projet d'établissement 2014-2018) : Aider l'élève à s'épanouir et à se construire en tant que personne adulte responsable et futur citoyen. Axe 2 du projet d'établissement. Chaque jour, c'est une des missions que se donne chaque acteur de l'établissement : Professeur, direction, membre de la vie scolaire....

L'Association des Elèves du Lycée

Communément appelée « maison des lycéens ». Présidée par le proviseur. Coordination : CPE

Un bureau, composé d'un Président, vice-Président, secrétaire, Trésorier. Chaque poste est occupé par un élève et doublé par un adulte. Ce groupe de vingt personnes, très actif, se réunit chaque semaine sur un créneau dédié citoyenneté. Sa mission : Développer la vie sociale, culturelle et solidaire du lycée.

Projets « solidaires »

* le Samu social.

Travail sur deux actions principales cette année :

*opération chaussettes pendant la période hivernale : ces dons ont, aux dires des médecins du Samu Social représentés deux mois de besoins

* opération cadeaux d'anniversaire aux mois d'avril, mai, juin, des cadeaux personnalisés ont été offerts à des dames en hébergement social à l'occasion de leur anniversaire. Cadeaux d'Hygiène, de beauté tels que coloration pour cheveux, vernis, pantoufles...

*Un don de 8000 roubles a été fait au Samu Social, résultat de bénéfices de ventes de viennoiseries pendant les récréations du matin.

*Journée de tutorat inter niveaux. Un élève de seconde fait cours à une classe de 6ème (en étroite collaboration avec l'enseignant)

Projets festifs, conviviaux

*Accueil nouveaux élèves, correspondants...présentation du réseau AEFÉ.

*Bal de promo, projet conjointement organisé avec l'association des parents d'élèves

Thème de cette année : bal masqué à Venise. Il réunit les élèves de la classe de troisième à terminale. Une opportunité de dire au revoir aux élèves de terminale et de souhaiter la bienvenue aux élèves de troisième. Tout cela dans une ambiance chic et festive.

A ce sujet, Monsieur Dondellinger, président de l'APENG, rappelle que la subvention de l'association est disponible.

Ludothèque

Une fois par semaine des élèves de l'AEL ont invité les collégiens demi-pensionnaires à partager un moment convivial et ludique autour de jeux de société, échecs, dessins, scoubidous...Avec l'arrivée des très beaux jours dont nous avons pu profiter, cette activité d'intérieur a laissé sa place aux jeux dans la cour.

Identité LFM

150 sweat shirts aux nouvelles couleurs du LFM sont portés par nos élèves.

Accueil des personnalités de passage à Moscou et autres visiteurs

Tout au long de l'année les élèves des instances AEL et CVL ont rencontré des personnalités, visiteurs sur un temps qui leur était dédié pour présenter leur lycée :

- le 22 septembre 2017 : Mme Sylvie Bermann, Ambassadeur de France en Russie. Elle a rencontré 4 élèves du CVL dans le hall du 6ème étage

- le 17 novembre 2017 : visite de M. José Puig, directeur de l'INS HEA. Rencontre avec des élèves du CVL et AEL

- le 30 novembre 2017 : visites de Mme France Bessis, chef du secteur Europe, et de Mme Uriell Trochu, adjointe au chef de secteur Europe

- le 13 décembre 2017 : Mme Anne Genetet, députée de la 11ème circonscription des français de l'étranger. A remis les prix d'un concours photos et a rencontré l'AEL et le CVL.

2. Bilan des instances ayant précédé ce C.E. (conseil d'école, conseil du secondaire et CVL).

a. Conseils d'école : Moscou et S' Pétersbourg

Saint-Pétersbourg :

Monsieur Ledieu, directeur, présente le bilan du conseil d'école de Saint Pétersbourg. Le Conseil d'école de SP du 20/06/18 s'est déroulé autour de ces points principaux : 1.Point sur l'organisation générale/ 2.Point pédagogique /3. Point communication /4.Point partenaires /5.Point rentrée 2018

Moscou :

Madame Serra, directeur adjoint des classes primaires, présente le bilan du conseil d'école de Moscou.

Le Jeudi 21 juin 2018, à 18 h 15 s'est tenu le troisième Conseil d'école du 1^{er} degré du Lycée Alexandre Dumas, Moscou.

L'ordre du jour était le suivant

1. Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école
4. Vie de l'école
 - Livrets scolaires
 - APC : activités pédagogiques complémentaires
 - Bilan du voyage scolaire des CE1
 - Certifications Delf Prim' et Cambridge
 - Fête de fin d'année

5. Rentrée 2018

- Inscriptions, réinscriptions
- Structure et organisation pédagogique
- Travaux

Les échanges ont été cordiaux. Le PV est à disposition sur le site du lycée.

b. Conseil du 2nd degré

Le proviseur adjoint présente les thèmes qui ont été abordés lors du conseil du secondaire du mardi 26 juin.

1. Bilan pédagogique de l'année.

- Le baccalauréat
- Les certifications
- Les ASSR
- Orientation des élèves
- Présentation projet accueil des Jeux de l'EPS à Moscou
- Bilans des échanges Lakanal et Lyon

2. Préparation de rentrée

- Structure prévisionnelle du secondaire
- Listes des manuels
- Petit déjeuner CM2 – 6ème
- Rentrée des élèves en septembre 2018

Monsieur Etlicher interroge le proviseur à propos du nombre de redoublements en seconde. Madame le proviseur indique qu'il n'y a pas plus de redoublements que les années précédentes et qu'un seul cas d'appel à été traité après dialogue avec les familles.

c. Commission d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail

Monsieur Béranger Boyeldieu, directeur administratif et financier, présente les travaux du comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail qui s'est tenu le jeudi 21 juin 2018. Le DAF a présenté le bilan des exercices de confinement des 7-8 février 2018 et des exercices d'évacuation des 24 mai et 7 juin 2018. Ensuite, les membres de la commission ont commencé un travail préparatoire sur l'élaboration du document unique (DUERT : document unique d'évaluation des risques au travail).

d. Commission Restauration

Monsieur Béranger Boyeldieu présente ensuite les travaux de la commission cantine qui s'est tenue le 10 mai dernier en présence des représentants de la SODEXO des deux sites, Milioutinski et Ivan Bounine. La commission a abordé les thèmes relatifs à la qualité des repas (diversité, équilibre alimentaire, HACCP, etc.). La SODEXO a présenté les animations prévues pour ce trimestre. Un point a été fait sur la remise en concurrence du marché actuel. La question du déjeuner des 6^{ème} au restaurant scolaire a été abordée mais aucun représentant des parents n'ayant pu être présent à la commission.

e. Bilan annuel CVL (Conseil de Vie Lycéenne)

Madame Rey, conseillère principale d'éducation, présente ensuite le Conseil de Vie Lycéenne, communément appelé CVL, qui est l'instance de base de la Démocratie lycéenne.

10 Elèves élus au suffrage universel de la 3^{me} à la terminale : 5 suppléants.

Cinq adultes, parents et professeurs.

Tous les élèves de la 6^{ème} à la terminale sont électeurs

Le 28 mai 2018, en présence de madame Le Proviseur, Monsieur le Proviseur adjoint s'est tenue la dernière réunion du CVL. Un bilan des actions menées a été effectué à cette occasion.

Tout au long de l'année les élèves sont consultés et ont constitué une force de proposition. Le Vice-Président du conseil de la Vie lycéenne a participé au concours d'architecture.

Projet principal cette année

Semaine des langues : Piloté par madame Bocquet, professeur d'anglais, coordinateur des langues, le CVL a organisé cette année la 5^{ème} édition de la semaine des langues sur le thème du sport, « les langues vont droit au but »

Cours d'EPS en Anglais, en espagnol, en russe ! animation pelote basque à mains nues, jeux et danses folkloriques russes, quizz, atelier yoga en anglais, concours de nouvelles, ateliers de lecture échanges de nos élèves de seconde avec des élèves de classe primaire et bien sûr le traditionnel atelier papilles babilles.

f. Commission de dialogue social

Madame le proviseur rappelle que la commission de dialogue social s'est réunie le 19 juin. Contrairement au calendrier en vigueur habituellement la DAF CG de l'AEFE et le DAF ont souhaité que l'augmentation des salaires des personnels en contrat local soit évaluée en octobre, en non en juin, c'est-à-dire, juste avant le CE d'octobre qui présentera simultanément le projet de budget 2019. Ce dialogue sera donc conduit par le futur proviseur. Il a été également question de la nécessité de mettre le règlement intérieur des personnels locaux en conformité avec la loi russe, notamment à propos de l'âge de départ à la retraite et la nécessité d'établir des « fiches métier ».

3. Préparation de la rentrée 2018

a. Effectifs, structure, offre pédagogique, mouvement de personnels, IMP, calendrier de rentrée des élèves :

Pour le second degré

Le proviseur adjoint présente les éléments connus à ce jour pour la rentrée 2018 au niveau du second degré.

Les effectifs attendus sont de 549 élèves qui seront accueillis dans la structure suivante :

- 3 classes de 6^{ème} pour 73 élèves
- 4 classes de 5^{ème} pour 100 élèves
- 3 classes de 4^{ème} pour 73 élèves
- 4 classes de 3^{ème} pour 96 élèves
- 3 classes de 2^{nde} pour 76 élèves
- 3 classes de 1^{ère} pour 64 élèves
- 3 classes de Tale pour 67 élèves

L'offre pédagogique va évoluer légèrement avec la réouverture de spécialités en terminale : Sciences Sociales et Politiques en série ES et SVT en série S du fait d'une demande suffisante d'élèves pour constituer des groupes viables. Par ailleurs, la section internationale russe ouvre en seconde dans la continuité des 4 dernières années au collège.

Cela s'accompagne de mouvements de personnels enseignants :

- Départ de M. Mangione en SES à qui succèdera M. Jean qui arrive du Qatar ;
- Départ de Mme Margalef en espagnol dont la CCPL du 02 juillet finalisera le remplacement ;
- Départ de M. Laurent agent de laboratoire et enseignant de physiques et départ de Mme De la Hosseraye en français : leurs successeurs sont également en cours de recrutement ;

Le proviseur adjoint présente ensuite le tableau des Indemnités pour Missions Particulières que perçoivent certains professeurs pour des missions statutaires dont la particularité est qu'elles sont effectuées hors présence élèves (**annexe 2**). Il rappelle que cette indemnité s'élève à 1350 €.

Il précise ensuite rapidement que le lycée Alexandre Dumas s'inscrit pleinement dans la réforme du baccalauréat 2021 et que dès la rentrée 2018 de légères nouveautés s'appliqueront à la classe de seconde (2 tests de positionnement numériques en maths et français). L'année 2018 – 2019 sera consacrée à la préparation de la mise en œuvre locale de la réforme qui affectera l'ensemble du lycée à la rentrée 2019.

Enfin le calendrier prévisionnel de rentrée des élèves est présenté (**annexe 3**). Si des changements devaient intervenir, l'information serait immédiatement communiquée et mise à jour pour les familles.

Pour le premier degré à Moscou

Monsieur Paris, directeur des classes primaires à Moscou, présente ensuite les éléments de la préparation de rentrée au premier degré. L'observation des flux de recrutement (entrées et sorties) conduit à une prévision d'effectifs pour la rentrée 2018 qui amène à proposer le maintien de la structure actuelle à 28 classes pour le premier degré.

	Effectif juin	Départs	dont sixièmes	Inscriptions validées	Prévision
2017-2018	736	183	100	142	695
2018-2019	676	121	61	162	717

Il remercie les collègues pour le suivi précis des demandes de réinscriptions. Nous comptons près de 90% de réinscriptions. Comme par le passé, on peut également s'attendre à des changements de situation professionnelle durant les mois de juillet-août, expliquant d'autres départs ou annulation d'inscription, et pouvant avoir des incidences significatives sur l'effectif global.

L'effectif attendu, pour septembre 2018, s'appuie sur le nombre de dossiers complets, actuellement déposés, et la prévision de l'évolution de cet effectif en relation avec les chiffres des années précédentes.

La structure pédagogique, pour la rentrée 2018, s'établit donc de la façon suivante :

- 2 classes de PS-MS sur chaque site ;
- 1 classe de MS-GS à l'EIB ;
- 1 classe de GS à l'EIB, 2 à l'IDF ;
- 2 classes de CP sur chaque site ;
- 2 classes de CE1 sur chaque site ;
- 2 classes de CE2 sur chaque site ;
- 2 classes de CM1 à l'IDF ;
- 2 classes de CM1 et 1 classe de CM1-CM2 à l'EIB ;
- 2 classes de CM2 à l'EIB, 1 à l'IDF.

A la demande de Mr Etlicher il est précisé que le nombre des classes de doubles niveaux sera identique l'an prochain.

Il est à noter que plusieurs dispositifs sont maintenus pour accompagner les élèves dans leur scolarité :

- Une ASEM pour chacune des classes maternelles de la PS à la GS ;
- Intervention dans chaque classe de maternelle dès la Petite Section d'une enseignante de russe ;
- Une documentaliste sur chaque site ;
- Un enseignement de la langue russe par groupes de compétence du CP au CM2,
- Le dédoublement de l'enseignement de l'anglais à partir du CE2,
- La poursuite du dispositif FLSco à destination des élèves ayant une maîtrise de la langue française encore fragile.

Départs : Le proviseur et l'équipe de direction remercient les personnes qui quittent l'école pour leur investissement et leur participation au rayonnement de l'établissement : Cathy Brocheray, Didier Brocheray, Jérémy Collin, Stéphanie Cornic, Nadia Déséglise, Siham Kassama, Anne-France Pourbaix.

Recrutement : Nous sommes ravis d'accueillir Magali Charbonnel (en provenance de Saint Pétersbourg) et compléterons le recrutement pour la rentrée prochaine lors de la CCPL1 qui se tiendra le 2 juillet. Un poste de résident libéré, sur lequel l'Agence n'a pas statué, reste également en attente de recrutement, car il pourrait éventuellement concerner Mr Ledieu selon le résultat de ses demandes en cours.

b. Tableau des emplois

Madame le proviseur indique qu'elle n'a pas reçu de notification officielle de la DAF CG de l'AEFE fixant le tableau des emplois 2018-2019. Le DAF a reçu une information par mail, fixant ce tableau à 97 ETP contre 101, en 2017-2018. Il est précisé que le DAF a reçu toutes les répartitions de service, permettant de calculer les moyens nécessaires à la rentrée en ETP. M Béranger-Boyard précise en effet qu'il a fait ce calcul et que le plafond d'emploi locaux de 97 ETP permet très largement d'assurer la rentrée et qu'il restera une marge confortable.

c. Sixième édition des jeux de EPS, à Moscou, en 2019.

Madame Robert, professeur d'EPS, présente le projet.

Le LFM accueillera et organisera du 27 au 31 mai 2019 la sixième édition des jeux européens de l'EPS. Cette manifestation implique une centaine d'élèves de niveau 5e venus de différents établissements français de la zone Europe (Rome, Kiev, Lisbonne, Prague, Barcelone, Bruxelles, Zurich, Düsseldorf, Tbilissi, Stockholm, Munich, Copenhague, Varsovie)

L'intérêt central de cette manifestation est de dynamiser et de faire connaître l'établissement à tous les niveaux

- POUR LES SPORTIFS SÉLECTIONNES : l'idée est de promouvoir les valeurs éducatives du sport, d'échange culturel et de citoyenneté à travers des activités riches. Chaque jour, les délégations se confronteront lors de diverses épreuves : Natation, athlétisme, chorégraphie artistique, handball, kin-ball, badminton, course d'orientation et parcours culturel.
- POUR LES JEUNES DES AUTRES CLASSES pour s'inscrire dans une formation de jeunes officiels (arbitre, secrétaire, chronométreur, comptable, organisateurs...) pour le projet horizon Jeux Olympiques 2024
- POUR LES FAMILLES pour l'accueil et l'hébergement des jeunes délégations
- POUR LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE une application concrète des enseignements par un travail transdisciplinaire sur tous les pôles logistiques (hymne, médailles, cérémonie de clôture et d'ouverture, logiciel de gestion...)

Madame Robert rappelle qu'il est possible de prendre contact avec l'équipe EPS pour plus de détails, ou de précisions par rapport à ce projet (Jeux2019@lfmoscou.com) et présente la plaquette d'invitation (annexe 4) qui est distribuée aux membres du CE.

Madame Leprince Mouchet demande s'il faudra également héberger les adultes. Madame Robert précise que les accompagnateurs seront hébergés à l'hôtel et que seul l'hébergement des jeunes en famille fait partie du projet d'échange culturel.

Madame le proviseur remercie l'équipe EPS pour son dynamisme et pour l'organisation ce jour de la visite de messieurs Alain Giresse et de Jacques Vendroux, venus à la rencontre de tous les élèves du niveau 4^{ème}.

d. Locaux : travaux et équipements

Monsieur Bérenger Boyeldieu, directeur administratif et financier, présente les travaux qui auront lieu cet été sur les trois sites du LFM.

Site Milioutinski :

Remise en peinture intégrale du 6ème étage.

Site IDF :

Rénovation du système de chauffage (à l'exception du gymnase) ; changement des fenêtres du gymnase ; rénovation intégrale de la loge.

Site EIB :

Rénovation du logement des gardiens, des lambris des bâtiments extérieurs et du local de l'agent technique.

Des investissements en matériels vont être également faits cet été, notamment en informatique : mise à jour des serveurs du site de Milioutinski et renouvellement d'une partie des matériels informatiques.

A la demande de Monsieur Etlicher, Monsieur Bérenger Boyeldieu précise que le coût des travaux s'élève à environ 200 000 euros. Madame le proviseur rappelle que, conformément à ce qui est fait depuis 4 ans, les travaux d'amélioration des conditions d'accueil, sont menés simultanément sur les trois lieux de scolarisation pour que toutes les familles qui financent ses travaux en voient les conséquences positives sur le quotidien de leurs enfants.

e. Règlement intérieur

Madame Rey, conseillère principale d'éducation, présente les propositions de modification du règlement intérieur :

Elle établit un constat à partir de quelques chiffres : 40 pour cent des élèves de sixièmes sont inscrits demi-pensionnaires les cinq jours, certains déjeunent à la carte entre un et quatre jours par semaines.

Le pourcentage d'élèves de sixièmes présents à la cantine varie de 45 à 65 % selon les jours de la semaine.

Il semblerait que la majorité des enfants ne déjeunent pas à la demi-pension sans pour autant déjeuner à leur domicile. Ils fréquentent les nombreux restaurants, « fast food » du centre-ville ou pour certains d'entre eux ne déjeunent pas du tout.

Déjeuner au self permettrait à ces jeunes enfants de prendre un repas chaud, équilibré et de partager un moment avec leurs camarades dans un lieu sécurisé.

Dans la continuité de ce qui se pratique déjà de façon ponctuelle, Il sera mis à leur disposition un lieu défini pour des activités encadrées par des adultes de l'établissement sur la pause méridienne : activités sportives, ludothèque.

Ces activités participent au développement cognitif et social, (respect des règles...) à l'organisation de la pensée (stratégies), apaisent le climat scolaire, développent le plaisir d'être à l'école. C'est aussi et de façon déterminante, pour les non francophones un lieu d'acquisition du français oral.

Monsieur Megrelis, conseiller consulaire, interroge la qualité des repas qui pourrait aussi être un facteur déterminant de cette faible fréquentation de la cantine. Des professeurs et Monsieur Bérenger Boyeldieu, rappellent que la Sodexo répond aux exigences en termes de qualité et Madame Gautron, représentante des personnels enseignants, siégeant à la commission restauration, souligne la réactivité de la Sodexo à leurs demandes.

Madame le proviseur remercie la Sodexo des efforts consentis pendant la semaine des langues, repas à thème ou l'accueil d'élèves extérieurs, etc. et souligne la disponibilité de l'entreprise. On note que cet échange répond à la question diverse posée par les conseillers consulaires, ce que confirme Monsieur Megrelis.

La proposition de modification du règlement intérieur porte donc sur la question de l'inscription à la cantine au niveau 6ème.

Chapitre II organisation pédagogique et éducative

1. Régime scolaire :

Existant : A la demande des familles les élèves sont externes ou demi-pensionnaire selon les jours.

Les représentants des personnels sont très attachés à la présence des collégiens de la 6^{ème} à la 4^{ème}, le midi, au lycée et les représentants des parents d'élèves accueillent positivement cette initiative concernant le niveau 6^{ème} et assure l'établissement de leur soutien. Il est aussi proposé d'étendre cette recommandation aux élèves de classe de 5^{ème}.

Proposition d'ajout : « *Il est fortement recommandé que les élèves de sixième et de cinquième soient demi-pensionnaires, ceci afin de profiter de repas chauds, équilibrés ainsi que des activités organisées à leur intention pendant la pause méridienne (ludothèque, CDI, jeux sportifs)* ».

La modification, ainsi complétée, est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Votants : 18 Pour : 18

Madame le proviseur indique qu'il sera également nécessaire de réfléchir à une modification concernant l'utilisation des téléphones portables.

4. Affaires financières

a. Budget Rectificatif n°1 2018 (Annexe 5)

Monsieur Béranger Boyeldieu, directeur administratif et financier, présente le Budget Rectificatif n°1 2018. Ajustement des dépenses, notamment des reversements aux sièges/mutualisation pour une grande moitié (310 000,00 €) et des bourses (106 324,00 €). En investissement, engagement du projet d'extension du site de Milioutinski : phase MMO tranche ferme + tranche conditionnelle.

Les données du Budget rectificatif n°1 sont donc les suivantes :

Dépenses de fonctionnement = 8 122 886 € (contre 7 801 562 € au BI) ;

Recettes de fonctionnement = 8 455 143 € (contre 8 309 289 € au BI) ;

Soit un résultat de fonctionnement de = + 332 257 € (contre + 507 727 € au BI) ;

Variation du fonds de roulement = - 457 743 € (contre - 192 273 € au BI) ;

D'où un fonds de roulement prévisionnel au 31/12/2018 = 8 611 137, 66 € (contre 9 068 880,66 € au COFI 2017) ;

Monsieur Burlotte, représentant des parents, demande des précisions sur le calendrier de l'extension du site Milioutinsky. Monsieur Béranger Boyeldieu indique qu'il attend les devis pour faire le relevé des façades. Il précise que le permis de construire (et de démolir) pourra sans doute être déposé au cours du premier semestre 2019.

b. Montants des droits de scolarité pour 2018-2019 (cf. tableau en annexe 6)

Depuis 2015, les familles qui paient en roubles leurs écolages ont subi une hausse significative de leurs frais de scolarité, du fait d'un rouble faible. Il a donc été acté, pour l'exercice 2016-2017 et l'exercice 2017-2018, de limiter à une augmentation symbolique (+1,5 %) et (+2,5%) les frais de scolarité à Moscou. Pour 2018-2019, nous avons décidé d'indexer la hausse des écolages à la hausse consentie en janvier 2018 pour la rémunération des personnels locaux sur Moscou (+5,44%), cependant en regard de la crise du rouble du mois d'avril et en accord avec la direction du Budget de l'AEFE, nous avons décidé de minorer cette augmentation des frais d'écolage, augmentation qui passe de (+5,44%) à (+4,02%).

c. Création d'une caisse de solidarité

La caisse de solidarité est alimentée par des cotisations facultatives et volontaires des familles. Ces cotisations s'apparentent à des dons. La procédure d'attribution : les familles adressent une demande de soutien financier au chef d'établissement. La demande est instruite en fonction des règles d'attributions définies au sein de l'établissement (ces règles seront débattues lors de la mise en place de la commission à la rentrée scolaire et seront intégrées à un règlement financier présenté au prochain CE). L'ordonnateur décide des attributions et adresse à l'ACS une liste attributive précisant les montants accordés par élève et la nature de l'aide accordée (voyages ou sorties scolaires, matériel scolaire etc.). Ces aides doivent être retracées dans Factos et dans la comptabilité budgétaire et la comptabilité générale. Il est précisé que l'étude des demandes respectera l'anonymat des demandeurs.

d. Délégation de signature au proviseur adjoint pour paiement des salaires d'août 2018

Afin de permettre le règlement des salaires des personnels pour le mois d'Août 2018 Madame le proviseur a décidé de donner une délégation de signature en matière financière du 10 juillet au 31 août 2018, en vertu de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

5. Situation de l'école André Malraux à la rentrée 2018

Ce point sur la situation de l'école André Malraux à la rentrée 2018 est présenté par le Monsieur Koriche, Attaché de Coopération Educative, en l'absence de M. le COCAC, en mission en province.

En 2002, l'école André Malraux de Saint Pétersbourg a été créée sous la forme d'une association de parents d'élèves puis reprise au 1er janvier 2007 comme antenne du lycée français Alexandre Dumas de Moscou (EGD). Cependant, compte tenu de la distance importante, du souhait des parents de développer l'école avec un continuum pédagogique vers l'enseignement secondaire et des effectifs très faibles qui, sur l'ensemble de la période, ne progressent qu'à la marge (autour de 60 élèves), il a fallu envisager un changement de statut (cf rapport de mission de Mme Bessis chef du secteur géographique Europe de l'AEFE du 18 décembre 2017). Après avoir soigneusement examiné toutes les conditions de mise en œuvre d'une telle solution et pour pouvoir confirmer cette décision, l'AEFE a autorisé M. Jean-François Le Roch, président de l'association *Scolae Mundi*, connu auprès du MEAE et de l'AEFE pour sa grande expérience de la gestion des écoles françaises à Odessa et dans les Balkans, à effectuer une mission à Saint-Pétersbourg au début du mois de mars. Il lui était demandé de présenter à l'AEFE et au MEAE un projet de reprise de l'établissement. Une des conditions de cette reprise était de pouvoir conserver l'homologation de l'AEFE, passant d'EGD à établissement partenaire et restant dans le réseau de l'AEFE. Le projet a été approuvé par le MEAE et l'AEFE, engageant M. Le Roch à entreprendre les démarches sur place (obtention des licences russes adéquates) pour que la reprise de l'établissement sous statut d'école partenaire soit effective à la rentrée de septembre 2018.

M. Le Roch a donc engagé les démarches en créant *Expert M*, une société de gestion de l'établissement dont la fondatrice est son épouse Mme Valentina Siburbalo Le Roch. Trois professeurs français titulaires ont été recrutés, l'encadrement pédagogique est donc identique à l'EGD actuel. L'ensemble des personnels a été présenté lors de la dernière réunion avec les parents d'élèves le 4 juin. Mme Sukhova doit poursuivre les échanges avec M. Le Roch sur le contrat qui lui a été proposé. Enfin il a été rappelé que le changement de statut a été présenté à titre d'information au dernier CA de l'AEFE présidé par M. Laurent Bili, Directeur Général de la Mondialisation.

M. Koriche indique que la société *Expert M* se fait fort d'obtenir d'ici la rentrée scolaire la ou les licences nécessaires pour la mise en conformité avec la loi russe. En outre, il précise que les élèves le désirant pourront suivre les cours du CNED au sein de l'école à partir de la rentrée.

M. Etlicher prend la parole pour contredire ce qui vient d'être exposé et rappeler son action dans le domaine scolaire depuis 2005 ainsi que son rôle dans la création de l'école André Malraux. Il dit que cette école a compté jusqu'à 110 élèves pendant deux années scolaires vers 2009. Il conteste également l'impossibilité évoquée d'organiser les cours du CNED dans un EGD en excipant du contre-exemple de l'établissement d'Ankara et Naples.

Le proviseur adjoint prend alors la parole pour démentir cette affirmation, précisant qu'à Naples, EGD, il y a un bien un enseignement direct en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} et, ponctuellement, en lien avec le CNED en 3^{ème} seulement, (en raison du très faible effectif). L'enseignement y est organisé en lien avec le CNED à ce seul niveau grâce aux professeurs enseignants de la 6^{ème} à la 4^{ème} qui sont présents sur place et peuvent donc assurer les heures nécessaires d'accompagnement aux quelques élèves de 3^{ème}.

De la même manière, Mme le proviseur corrige l'information donnée sur Bizerte, EGD, où les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} sont assurés en lien avec le CNED mais à la charge de l'association des parents d'élèves qui gère aussi la demi-pension.

Un représentant des professeurs prend longuement la parole et réfute la possibilité d'avoir deux grilles salariales différentes (répétiteurs et professeurs) dans un même EGD. Il souligne l'opposition syndicale à cette hypothèse.

En conclusion, Madame le Proviseur indique que le changement de statut évoqué ici a été acté et validé par le MEAE, dont l'AEFE est un opérateur, et ce, avec l'accord de la direction de l'AEFE comme exposé par M Koriche, ACE.

A la question du devenir de M. Ledieu (actuel directeur de l'école) posée par Monsieur Mégrelis, Madame le proviseur répond qu'il a fait plusieurs demandes prioritaires en France mais que l'AEFE conserve ouvert un poste de résident pour lui permettre de venir à Moscou, à la rentrée 2018, si besoin. (Il s'agit du poste antérieurement occupé par Mme Pourbaix).

Monsieur Mégrelis demande ensuite si le repreneur va faire des profits. Un représentant des professeurs rappelle que l'école n'a jamais été bénéficiaire depuis qu'elle est installée dans ses nouveaux locaux en février 2014.

M. Delpal, représentant élu des parents d'élèves, dit ensuite que les parents de Moscou ont toujours répondu présent pour soutenir financièrement l'école de Saint Pétersbourg et qu'il s'étonne par conséquent de l'absence de procédure

d'appel d'offre pour cette reprise par une société de droit privé. Il s'interroge également sur le sort des investissements consentis lors de l'ouverture des locaux en février 2014 et s'inquiètent d'un éventuel bradage. M. Delpal souligne qu'en dehors de tout jugement sur l'opportunité du changement de statut de l'école, le manque d'information préalable des parents de Moscou et de transparence lui semble pour le moins regrettable.

Monsieur Delpal demande ensuite pourquoi l'école est reprise sans contrepartie. Monsieur Koriche rappelle que l'école reste une école du réseau de l'AEFE et change seulement de statut pour devenir une école partenaire. Le DAF précise que la société reprendra le mobilier après prise en compte d'une décote liée aux années d'utilisation.

Enfin M. Delpal demande quelle est la situation du LFM au regard de l'obtention d'une licence d'enseignement russe. Madame le Proviseur indique que les autorités russes n'ont jamais évoqué cette question concernant le LFM.

6. Questions diverses

Mme le proviseur rappelle que les questions des conseillers consulaires ont été traitées au cours de l'étude de l'ordre du jour. Les membres du conseil acceptent donc de passer directement aux deux questions diverses posées par les parents.

a. Questions sur la permanence des sites

Madame le proviseur indique qu'il y aura bien sûr trois sites à Moscou à la rentrée 2018 et, à moyen terme également.

b. Questions sur la ligne zébrée

Monsieur le DAF indique qu'il est possible que les arrêts soient interdits à proximité de l'ambassade mais que la demande d'autorisation d'arrêt devant le site de l'Immeuble de France sera réactivée.

c. Questions sur le développement durable

Les enseignants, Mesdames Gautron et Prud'homme indiquent s'être déjà approprié ce sujet et que les projets se développent. Le DAF veillera à la mise à disposition de poubelles différenciées.

d. Questions sur les conditions salariales

Le DAF explique que les conditions salariales liées aux nouveaux contrats après le changement de statut de l'école de Saint Pétersbourg, sont déterminées par un dialogue entre les personnels et le repreneur. Le LFM n'intervient pas dans ce dialogue.

Monsieur Koriche remercie l'ensemble des personnels du LFM pour leur implication dans les actions de coopération.

S'agissant du dernier CE qu'elle préside à Moscou et dans sa carrière puisqu'elle prend sa retraite à l'été 2018, Madame le proviseur remercie l'ensemble des membres du conseil pour ses quatre années d'échanges et de travaux fructueux, présente ses vœux de réussite à toute la communauté scolaire et invite les présents à partager le verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, la **séance est levée à 20h20**.

Les secrétaires de séance, le 5 juillet 2018.
Loïc PARIS

Olivier BURLOTTE

Visa de la présidente du conseil
Thérèse DELAUBIER, proviseur du lycée



Annexe 1 : feuille d'émargement du présent Conseil

Annexe 2 : tableau des Indemnités pour Missions Particulières

Annexe 3 : calendrier prévisionnel de rentrée des élèves

Annexe 4 : plaquette de présentation de la sixième édition des jeux européens de l'EPS

Annexe 5 : budget Rectificatif n°1 2018

Annexe 6 : montants des droits de scolarité pour 2018-2019